

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-287 du 3 Décembre 1993

PORTANT NOMINATIONS A TITRE NORMAL
ET CIVIL DANS L'ORDRE DU MERITE
SOCIAL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND-MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN.

Vu la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles ;

Vu la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;

Vu la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;

VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

Vu les Décrets N° 88-337 du 29 Août 1988 et N° 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 28 Mai au 28 Juin 1993 et le procès-verbal de la session extraordinaire dudit Conseil du 12 au 31 Août 1993 ;

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Social pour prendre rang du 1er Août 1993, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1 - Cour Suprême

M. TOUMATOU Kocou Justin, Greffier.

2 - Ministère de l'Éducation Nationale

Madame DAGBA Héloïse épouse YEHOUESSI, Administrateur Civil

MM. - BOURAIMA Amadou Tidjani, Administrateur des Services Financiers

- MASSENON Coovi Bernard, Instituteur.

3 - Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération

Madame ZITTI HOUNHOKINTON Eugénie Fidèle Assibavi, épouse GNONHOUE,
Secrétaire Adjoint des Services Administratifs.

4 - Ministère des Finances

Madame KOUKPODE Emma Veuve MARCOLINO, Dactylographe

MM. - HADONOU Ghézogbé Thomas, Administrateur du Trésor

- HEKPAZO Gnassounou Robert, Administrateur des Services Financiers

- HOUNSOUGAN Djidjoho, Premier Maître des Brigades des Douanes

- MAHOUGBE Paul, Adjudant Chef des Douanes

- SOSSOU Marcellin, Brigadier des Douanes.

5 - Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

M. DJOSSOUVI Alphonse, Secrétaire des Services Administratifs.

6 - Ministère des Travaux Publics et des Transports

Feu GNIMAVO Djokodjé, Garçon de Bureau (à titre posthume).

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 3 Décembre 1993

Par le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement
Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin,


NICIPHORE D. SOGLO.-

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin par intérim,


Grégoire-Gilbert GBENOU.-

AMPLIATIONS / : PR 6 - AN. 4 - Ministères 19 - GCONB. 20 - CS. 2 - SGG. 4 - MESGPR. 2
Départements 6 - DPE - DLC - INSAE 3-IGE - CSM - DCCT. 3 - BN - DAN
ONEPI 3 - UNB - FASJEP - ENA. 3 - Intéressés 13 - JO. 1.-